



Comptes rendus

Jean Le Dù



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/3694>
ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2004
Pagination : 401-410
ISBN : 2-901737-60-9
ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Jean Le Dù, « Comptes rendus », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 13 | 2004, mis en ligne le 01 octobre 2023, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/3694> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.3694>

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Comptes rendus

Jean Le Dù

- 1 Dominique FATTIER, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, 6 volumes (2 volumes de commentaires et 4 volumes de cartes), Presses universitaires du Septentrion, 2002 (thèse à la carte) [ISBN 2-284-01475-5].
- 2 Cet impressionnant travail est la reproduction de la thèse de doctorat d'État de Dominique Fattier, préparée sous la direction de Robert Chaudenson. Les deux premiers volumes constituent la thèse proprement dite, comprenant une introduction (LII pages) en deux parties : présentation du domaine d'enquête (géographie, histoire, population, évolution sociolinguistique), et de l'enquête elle-même (questionnaire, corpus, principe de la notation, informatisation, indications pour la lecture des commentaires) ; la deuxième partie (pages 1-992) est constituée du commentaire individuel de chacune des 2 227 cartes que l'on trouve dans les volumes 3 à 6. Des index et références bibliographiques terminent le volume 2.
- 3 La première partie du volume 3 comprend (pages III à XXXIX) le questionnaire du volume (627 questions : l'espace et le temps ; l'homme) et une présentation des principes de notation, de lecture des cartes, des abréviations ; il fournit également la liste des témoins, un descriptif des 20 points d'enquête du réseau (qui, pour des raisons matérielles, ne comprend aucune île : les Européens ont du mal à se représenter les difficultés de déplacement dans ce pays montagneux à l'infrastructure routière déficiente ; les difficultés de communication jouent également pour un vaste territoire comme la Guyane).
- 4 Chacun des volumes suivants est pourvu d'une table des matières énonçant la partie du questionnaire qui le concerne (vol. 4, 750 questions : la maison ; la vie en société ; vol. 5, 577 questions : suite de la vie en société ; vol. 6, 257 questions : grammaire). Le format (16/24) oblige à présenter les cartes en format paysage ; comme elles sont en outre imprimées tête-bêche, leur consultation entraîne une manipulation constante qui est une gêne pour la lecture, d'autant plus qu'elles ne peuvent être étudiées avec profit qu'accompagnées des commentaires figurant dans les deux premiers volumes.
- 5 Le but général du travail de recherche est de « Proposer, sous la forme d'un Atlas Linguistique, un grand corpus de créole haïtien parlé en milieu unilingue, et tenter, par

le commentaire de ce corpus, d'éclairer la genèse de cette langue, tel est l'objet de cette thèse. Les données sont celles de la conjoncture des années 1980 » (I, V).

- 6 Nous voyons, dès l'abord, ce qui différencie ce terrain de celui rencontré depuis les débuts de la géolinguistique en Europe. Nous avons affaire ici à une population unilingue, majoritairement analphabète, l'une des plus pauvres du monde. Chez nous, au moment des premières enquêtes, la population avait déjà une connaissance, même si elle était parfois imparfaite – du français. Cette langue vivante sur laquelle on recueille des informations est en voie de normalisation. Enfin, on, comme pour tous les créoles, les spécialistes s'interrogent sur la genèse de la langue, question qui n'est pas anodine, loin s'en faut. Quels sont les apports respectifs de l'Afrique et de la France dans la constitution de ces parlers ? Le point de vue adopté reflète sans doute des positions scientifiques respectables chez les uns et les autres, mais les conclusions débouchent, qu'on le veuille ou non, sur des considérations politiques de grande portée. Qu'on pense aux querelles entre chercheurs à propos de l'origine de la langue bretonne. Importée de toutes pièces par des immigrants venus de Grande-Bretagne, selon la *doxa* longtemps régnante, elle serait un corps étranger sur le Continent, et la Bretagne, greffon celtique en Romania, s'opposerait à la France dans son essence ; si on pense, au contraire, qu'elle descend en droite ligne du gaulois, même transformée par un apport breton d'outre-Manche, la perspective devient tout autre, et la langue bretonne prend une valeur inestimable pour la connaissance de la toponymie de la France, voire pour l'étude de l'influence du substrat celtique dans l'évolution de la langue française.
- 7 Haïti est la partie occidentale de l'île d'Hispaniola dont Saint-Domingue, hispanophone, aujourd'hui si prisée des touristes, constitue l'autre partie. La population est composée dans sa presque totalité de Noirs, qui ont remplacé le peuplement originel des Arawaks, disparus en raison des maladies importées et surtout du travail forcé dans les mines. Dès le XVII^e siècle, de nombreux paysans pauvres de l'Ouest de la France se sont installés dans la région, sur la base du système de l'engagement, s'ajoutant aux boucaniers et aux réfugiés des autres îles de la Caraïbe. La main-d'œuvre se révélant trop peu nombreuse, les planteurs ont eu recours à l'importation d'esclaves africains, qui sont devenus majoritaires au milieu du XVIII^e siècle. Une guerre de libération amène le pays à l'indépendance en 1804, suivie d'une lutte intense entre Noirs et Mulâtres, opposition qui a continué à peser sur l'histoire ultérieure du pays – tandis que la population blanche devient quantité négligeable. Occupé pendant dix-neuf ans par les Américains dans la première moitié du vingtième siècle, le pays reste sous haute surveillance, en raison de sa proximité géographique avec Cuba et de ses liens ancestraux avec la culture française. L'émigration est très importante, particulièrement vers l'Amérique du Nord.
- 8 Plus de 80 % des cinq millions d'Haïtiens vivent en zone rurale, et il n'y a parmi eux que 5 % d'ouvriers et d'artisans. Le créole s'est formé à partir de l'apprentissage par les Noirs du français dialectal d'ouest, non standardisé, des Blancs. L'influence et le poids des langues africaines dans la structure de la langue sont l'un des problèmes les plus controversés parmi les créolistes.
- 9 Le français a été toujours utilisé, dès l'origine, dans l'administration. Le créole n'a obtenu droit de cité à ses côtés que dans la Constitution de 1957. Écrit depuis 1940, il est doté depuis 1979 d'une orthographe standardisée, et est devenu langue officielle en 1987 à côté du français. Son usage généralisé dans les quatre premières années de l'enseignement primaire rencontre des résistances, tant au sein des familles les plus

aisées, qui envoient leurs enfants à l'étranger ou dans des établissements étrangers (Union school, Cours Alexandre Dumas), que chez certains des plus défavorisés, qui voudraient que leurs enfants apprennent le français comme ceux des couches dominantes. « Quant aux plus démunis, c'est souvent à contrecœur et faute de mieux, qu'ils ont mis leurs enfants dans les 'écoles-réforme' » (I, p. XXI). Dans une note, l'auteur ajoute « C'est en voyant des enfants pauvres des environs de Port-au-Prince en pleurs devant la perspective d'aller à 'l'école-réforme' que nous avons brutalement réalisé à quel point était grand le déficit d'explication ». J'ai moi-même constaté à maintes reprises en Martinique la méfiance des parents créolophones vis-à-vis de l'enseignement du créole à l'école, pour les mêmes raisons.

- 10 L'auteur est venue comme coopérante en 1979 au Centre de Linguistique Appliquée de l'Université d'État d'Haïti. Sur la suggestion de Robert Chaudenson, le CLA assumait la responsabilité d'un Atlas Linguistique et ethnographique du créole d'Haïti. La perspective scientifique et méthodologique en a été dès le départ celle des *Atlas Linguistiques de la France par Régions* du CNRS. Patrice Brasseur, l'auteur de *L'Atlas de Normandie*, a participé à la conception de l'ouvrage sur le plan pratique. Deux atlas étaient déjà publiés dans l'Océan Indien¹, aucun dans les Caraïbes.
- 11 Le questionnaire général comprend 2 227 questions, auquel s'ajoute un questionnaire spécialisé de 858 questions centré sur la mer, la technologie de la canne à sucre, les plantes médicinales et le vaudou.
- 12 Le corpus recueilli est constitué de 250 cassettes de 90 minutes, c'est-à-dire de 375 heures d'enregistrements, transcrites par l'auteur dans leur totalité. Elle pense, en tant qu'apprenante de créole (page XXVI), « avoir échappé aux pièges de l'intuition qui guettent à chaque instant le transcripateur natif » qui pourrait être tenté malgré lui de « reconstruire des formes attendues ». Ce problème se rencontre dans tous les atlas.
- 13 La transcription combine les signes de l'API et ceux de l'alphabet Rousselot-Gilliéron. Le corpus est informatisé, c'est-à-dire que Dominique Fattier a créé artisanalement une police de caractères à l'aide d'un logiciel de dessin sous MacDraw. Nous ne savons pas dans quelle mesure la saisie des données de cette manière est compatible avec l'élaboration d'une base de données. La note 118, page XLVII explique : « nous entendons par là l'utilisation qui a été faite de l'outil informatique en vue de la cartographie. Une étape préparatoire avant la constitution d'un vaste corpus de textes électroniques enrichis (étiquetés et ? pourquoi pas arborés) ». L'évolution des techniques est si rapide qu'on espère que ce vœu pourra être exaucé. L'application de logiciels de cartographie automatique (du type de celui utilisé pour l'interprétation du *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*² ainsi qu'un traitement dialectométrique selon les techniques mises au point par Hans Goebel³ et Roland Bauer⁴, de l'université de Salzbourg, seraient d'un enrichissement exceptionnel).
- 14 Chaque carte est identifiée par son numéro, qui correspond au numéro de la question. Le titre de la carte est en haïtien officiel, suivi d'une traduction française. Ainsi, la carte 911 est intitulée « Manje a pare (le repas est prêt) ». Des signes permettent d'indiquer de façon précise la manière dont ont été recueillies les données de l'enquête : par exemple, E « renvoie au(x) terme(s) proposé(s) par l'enquêteur quand le témoin est défaillant... ». Les réponses aux questions sont en général accompagnées de remarques, de commentaires, voire d'ethnotextes qui sont retranscrits en marge. Certaines sont traduites, d'autres pas ; ainsi, pour la carte 103 « La foudre est tombée » (qui ne

comporte pas de titre en haïtien) seul le proverbe du point 19 est traduit, tandis que les autres remarques sont en phonétique, sans commentaire.

- 15 Le commentaire porte en grande partie sur la comparaison lexicale, en tout premier lieu, bien entendu, avec les autres créoles à base lexicale française. Le créole réunionnais occupe une grande place (surtout Robert Chaudenson, *Lexique du parler créole de La Réunion*, 1974), suivi, dans une moindre mesure, par le créole guadeloupéen (Ludwig, Montbrand, Pouillet, Telchid, *Dictionnaire créole-français (Guadeloupe)*, Barbotin, 1995, *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*). Il est vraiment dommage que le *Dictionary of St. Lucian Creole : Kweyol-English/English-Kweyol* de Jones E. Mondesir (Lawrence Carrington (ed), Mouton, June 1992), soit paru trop tard. Les créoles des autres îles des Petites Antilles, de la Guyane ou de Louisiane auraient, bien sûr, élargi utilement la comparaison étant donné leur proximité tant géographique que linguistique. Débarquant un jour à la Dominique, j'ai pu assister à un vif échange en créole entre policiers dominicains et immigrants haïtiens, interdits d'entrée sur l'île parce qu'ils ne disposaient pas d'une somme d'argent suffisante pour être admis sur le territoire. Le lien avec les mots dialectaux français est très intéressant, et pourrait être complété par une étude de la répartition de ces formes sur les cartes de l'ALF. On pourrait utilement comparer ces mots aux nombreux emprunts d'origines dialectales diverses passés en breton. Ainsi, pour en revenir à la carte 911 mentionnée plus haut, *mañjer* « repas » est le mot normal en pays bigouden, tandis qu'en Trégor on dit facilement *pare ê mern* « le déjeuner est prêt ». Il en va de même pour des traits phonétiques, dont par exemple le maintien en créole comme en breton des voyelles nasales devant consonnes nasales, comme dans *flām* « flamme » en haïtien comme en breton (*nevez flamm* « flambant neuf »).
- 16 Il existe des index des commentaires, partagés entre champs lexicaux et grammaticaux, mais il n'y a malheureusement pas d'index des mots créoles et français, ce qui signifie qu'il faut beaucoup chercher avant de localiser un mot. On ne pouvait bien sûr imaginer d'ajouter un tome de plus à ce volumineux ouvrage, mais il faudrait maintenant établir cet index, afin de faciliter l'exploitation du travail.
- 17 On peut espérer que cet admirable travail débouchera sur de multiples exploitations. L'*Atlas Linguistique des Petites Antilles et de la Guyane* (ALPAG), dont j'assume en partie la responsabilité scientifique, est un des projets du GEREK (Groupe d'Études et de Recherche en Espace Créolophone, de l'Université des Antilles Guyane, dirigé par Jean Bernabé). Il devrait apporter, lui aussi, de larges possibilités de comparaison dans la Caraïbe. Conçu sous une forme différente, moins encyclopédique, il dispose d'un questionnaire réduit et d'un réseau de points d'enquête serré. Il est principalement axé, dans un premier temps du moins, vers l'étude de la répartition des formes linguistiques dans l'espace.
- 18 On ne peut que regretter, en voyant la qualité de ce travail, que le CNRS n'ait pas jugé bon de poursuivre son soutien à la géo-linguistique française qui, pourtant, fournit des modèles dans les pays étrangers, comme c'est le cas, par exemple, en Amérique latine⁵. Une publication plus conforme à la présentation matérielle traditionnelle des atlas est encore possible, et un soutien à la poursuite de la recherche serait digne de la grande tradition scientifique inaugurée par Jules Gilliéron.
- 19 *Atlas Linguarum Europae, vol. I, fascicule 6*, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, Libreria dello Stato, 2002.

- 20 Dès 1965 fut présenté au Congrès international de Dialectologie de Marburg (Allemagne) le projet d'un atlas linguistique paneuropéen. Cinq années plus tard fut lancé l'*Atlas Linguarum Europae (ALE)*, sous le patronage de l'UNESCO. Il s'agit du premier atlas linguistique continental, couvrant l'ensemble de l'Europe. Le secrétariat a été hébergé jusqu'en 1986 à l'université de Nimègue (Pays-Bas), puis à l'université de Bamberg (Allemagne). Les directeurs successifs ont été Toon Weijnen (1970-1982), Mario Alinei (1982-1998) et Wolfgang Viereck (à partir de 1998).
- 21 La situation linguistique du continent européen est complexe. L'atlas regroupe six familles et 22 groupes linguistiques ainsi qu'une multitude de leurs ramifications, qui s'étalent sur 51 pays, territoires et régions, de l'Islande à l'Oural et au Caucase. On y trouve des langues indo-européennes, mais aussi de nombreuses autres, basque, langues finno-ougriennes, turc, etc., et même la famille arabe, représentée par le maltais. On imagine la difficulté d'organiser la coopération entre des chercheurs venant de pays très divers, ayant des habitudes de travail et des traditions très différentes. Le travail des auteurs de cartes exige qu'ils interprètent – avec l'aide de tous, bien entendu – des données hétérogènes relevées dans 2.631 points de référence.
- 22 Les langues officielles du projet sont le français, l'anglais et l'allemand.
- 23 Les premiers volumes ont été publiés par la maison néerlandaise van Gorcum⁶. La publication est désormais assurée par l'Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato de Rome⁷.
- 24 Le sixième fascicule du volume I vient de paraître, et la publication devrait se poursuivre au rythme d'un fascicule tous les deux ans. Ce fascicule contient le réseau des points, la liste des pays concernés, les membres des comités nationaux, les points d'enquête choisis par pays. Chaque fascicule est composé d'un volume de cartes de deuxième génération (interprétative) et d'un volume de commentaires. Les cartes parues dans ce fascicule sont : « ruisseau », « fraise », « prunellier », « rossignol », « roue », « forgeron », « devinette », « semaine », « dimanche », « lundi », « mardi » (ces dernières ont pour auteur notre ami Humphrey Lloyd Humphreys). Le titre de chaque carte figure toujours en français, en gros caractères, puis en russe, anglais, allemand, espagnol, italien. L'une des grandes originalités de cet atlas est de comprendre des cartes motivationnelles, notion introduite et illustrée par Mario Alinei. Il s'agit de voir, au-delà des parentés génétiques entre langues, la manière dont des référents sont vus par les locuteurs ; ainsi, ce qu'en breton on appelle *dent genver* « dents de janvier », en français « *des chandelles de glace* » (qui pendent aux fenêtres, par exemple, lorsqu'il gèle fort), peuvent être désignées par le fait qu'on peut sucer ces bâtonnets, ou bien qu'ils piquent, etc. On obtient ainsi des zones qui ne recouvrent pas les aires linguistiques traditionnelles, et témoignent de courants culturels très anciens.
- 25 Quelques volumes, dont le dernier, peuvent être consultés à la bibliothèque du CRBC à Brest.
- 26 Jean-Baptiste MARCELLESI, en collaboration avec Thierry BULOT et Philippe BLANCHET, *Sociolinguistique – Épistémologie, langues régionales, polynomie*, L'Harmattan, 2003 (Espaces discursifs), [ISBN : 2-7475-3918-0].
- 27 Les textes de ce recueil d'articles de Jean-Baptiste Marcellesi sont regroupés en trois parties :
- Épistémologie de la sociolinguistique
 - Langues régionales et sociolinguistique
 - Polynomie et sociolinguistique du corse

- 28 La première partie s'ouvre sur un entretien (*Parcours d'un linguiste : de la langue corse au discours politique*) au cours duquel l'auteur résume son parcours scientifique à partir de ses origines familiales. Fils d'instituteur, originaire de la Corse du sud, bilingue, il fait ses études secondaires à Ajaccio, puis il étudie les Lettres classiques à l'ENS de Saint-Cloud. Professeur dans le secondaire en 1956, il devient assistant à Nanterre, où il soutient en 1970 une thèse sur l'analyse linguistique du Congrès de Tours, sous la direction de Jean Dubois. Maître-assistant à l'université de Rouen, puis professeur, il y restera toute sa carrière. Il développe l'ADEL (Analyse du Discours à Entrée Lexicale), en compagnie de Louis Guespin, de Bernard Gardin, de Daniel Baggioni. Ce qui a fait l'originalité et la force de Jean-Baptiste Marcellesi, c'est son sens du travail collectif, en équipe, du partage des tâches accompagné de discussions de groupe. Ce qui devrait être la norme est, hélas, assez rare en linguistique pour qu'on le souligne quand il s'agit d'une réussite comme celle de l'équipe rouennaise de sociolinguistique.
- 29 L'intérêt de l'équipe pour les langues régionales vient, sans aucun doute, de l'initiative de Marcellesi préoccupé, comme beaucoup des locuteurs de langues régionales, de comprendre ce que signifiait cet usage natif de deux langues. « J'ai en effet grandi en usant simultanément du corse et du français, et même après des études de linguistique (jusqu'à l'agrégation de grammaire incluse) il m'aurait semblé incongru qu'on me déclare bilingue » (p. 272). L'une de ses idées maîtresses est ce qu'il a appelé l'« individuation sociolinguistique corse », la « reconnaissance-naissance » du corse comme langue à part entière, sur fond de critères avant tout sociolinguistiques.
- 30 C'est l'équipe de Rouen qui a organisé, en 1977, le premier colloque consacré en France à la « sociolinguistique : approches, théories, pratiques ». La discipline a par la suite connu des années fastes, avec plusieurs écoles, des discussions très riches, de nombreux échanges nationaux et internationaux. Le GRELB (*Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne*) né au sein du CRBC à Brest et sa revue *La Bretagne Linguistique* descendent en droite ligne de ce mouvement. À propos du « désenchantement » présent de la sociolinguistique, Marcellesi constate qu'« il y a maintenant une certaine tendance à se désengager, à ne pas se marquer, à adopter des attitudes prudentes, quitte à agir quand on voit qu'il y a une sorte de consensus dans un sens ». Mais comment « régler les problèmes de l'école, de l'enseignement de la langue, des langues, le problème des identités, sans avoir une réflexion rigoureuse sur ces problèmes-là, et notamment un mode de pensée qui libère à la fois du culte de la langue dominante et aussi du culte des identités à tout prix et de la distanciation à tout prix ».
- 31 Dans un article paru dans *la Pensée* (209) en 1980, *De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique*, nous trouvons un exposé clair sur la naissance de notions désormais familières à nos étudiants, comme la maîtrise de la langue, l'analyse de discours, l'épilinguisme, la glottopolitique ou politique de langues.
- 32 *La sociolinguistique italienne et le colloque de Bressanone (sociolinguistique Approches, théories, pratiques*, Université de Rouen, PUF, Mont-Saint-Aignan/Paris, 1981), nous apprend que la sociolinguistique italienne est « commandée par l'importance de la question de la langue (fragmentation dialectale, développement d'italiens régionaux à partir de la langue de l'État, existence d'un plurilinguisme développé). Le passage d'une économie surtout agricole à une économie de type industriel... ». Problèmes que tous les étudiants de la situation bretonne connaissent dans leur propre contexte.

- 33 La deuxième partie, composée de six articles publiés dans des revues diverses, aborde les problèmes des langues régionales, bilinguisme, diglossie, place des langues régionales dans l'enseignement, avec, bien entendu un éclairage particulier sur le corse.
- 34 Enfin, la dernière partie comprend sept articles concernant le corse, et particulièrement une notion originale élaborée par Marcellesi, la polynomie. Les langues polynomiques, dit Marcellesi, sont des « langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues ». Il est fort intéressant à ce propos de comparer l'attitude des Corses par rapport à la graphie et à la norme à celles qui ont – ou ont eu – cours en Basse-Bretagne. La polynomie implique « la non-hiérarchisation des systèmes et partant l'absence de standard réellement dominant, et l'intertolérance, plus ou moins complète entre variétés... » (p. 291). Cela correspond en Bretagne à la création en 1954 de la graphie dite universitaire, appelée par dérision, par ses adversaires, le *falc'huneg*, du nom du professeur Falc'hun, qui lui fournit ses bases théoriques sans qu'il fût suivi jusqu'au bout par l'association *Emgleo Breiz* – Fondation Culturelle bretonne qui avait sollicité son expertise scientifique. Des principes orthographiques communs, mais l'utilisation par chacun du parler qu'il connaît le mieux tant dans son lexique que dans sa grammaire, devaient permettre de saisir la langue dans l'authenticité de sa variation, sans nuire pour cela à l'intercompréhension. C'est ainsi que l'édition en cette graphie de *Bilzig* de Fañch al Lay permettait d'opposer le parler léonais du recteur (curé) de Locquirec au trégorrois de son curé (vicaire), deux personnages qui s'opposaient tant par le langage que par leurs idées et leurs actes. L'abandon de la transmission du breton, la montée parallèle d'un désir abstrait de sauvegarde de « la langue », ont fait que l'attitude normative, à la française, tend de plus en plus à triompher. On voit le même antagonisme se profiler en Corse : « Certains proposent d'étrangler la polynomie. On codifierait le corse, on enseignerait ce qui doit se dire et ce qui ne doit pas se dire, ça c'est la langue et ça c'est le dialecte. Et ensuite on tiendra un beau discours sur le dialecte, patrimoine à conserver. S'agissant du corse en étranglant la polynomie on étranglera la langue » (p. 291). Le problème est universel, mais on peut se demander si le remède de cheval administré à contretemps n'est pas sur le point d'achever le patient...
- 35 Tout étudiant débutant en sociolinguistique aura intérêt à lire cet ouvrage, qui n'est pas un recueil de recettes, mais une suite de réflexions, une démonstration que la science se fait au moyen du choc des idées, par la discussion et les échanges et loin de tout dogmatisme. On y assiste, à une époque où les modes passent vite, à la naissance, au plan national, d'une discipline à l'intérieur de la linguistique, puis à son déclin progressif au profit d'autres centres d'intérêts dont plusieurs ont fait long feu. Il est clair que les « modes », si on peut utiliser ce terme dans le domaine de la science, ne donnent naissance à des travaux d'importance que si elles correspondent, à un moment donné, aux intérêts d'une partie de la communauté scientifique. Mais il faut aussi que les autorités de tutelle trouvent leur intérêt à ces développements, en leur accordant les crédits nécessaires. Les dialectologues en savent malheureusement beaucoup, depuis que le CNRS a jugé utile de faire disparaître en 1996 le GdR 9, seul groupe de recherche national dans ce domaine.

NOTES

1. Michel CARAYOL, Robert CHAUDENSON et Christian BARAT, *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Réunion*, vol. I, 1984 ; vol. II, 1989 ; vol. III, 1995 ; éditions du CNRS (le vol. III a été réalisé à l'Université de Bretagne Occidentale). Robert CHAUDENSON, Michel CARAYOL, Christian BARAT, *Atlas Linguistique et Ethnographique de l'île Rodrigues*, vol. 3, 1992, Agence de coopération Culturelle et Technique (ACCT).
2. Jean LE DÛ, François LEGRAS, Ioannis KANELLOS, Ludovic TANGUY, « Assistance informatique à l'interprétation des données en cartographie linguistique – informatisation anthropocentrée du Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne ». *Géolinguistique*, 8, Centre de dialectologie, Université Grenoble III, 1999, p. 181-196.
3. <http://ald.sbg.ac.at/dm/>
4. <http://ald.sbg.ac.at/ald/alddm/>
5. La géolinguistique en Amérique latine, *Géolinguistique, Hors-série*, n° 2, 2001-2002, Centre de Dialectologie, Université Stendhal-Grenoble III.
6. Atlas Linguarum Europae : Introduction (1975). Assen (Van Gorcum) ; Atlas Linguarum Europae : Premier Questionnaire (1976). Assen (Van Gorcum) ; Atlas Linguarum Europae : Second Questionnaire (1979). Assen (Van Gorcum) ; Atlas Linguarum Europae (1983). vol. I : Premier fascicule, Cartes et Commentaires. Assen (Van Gorcum) ; Atlas Linguarum Europae (1986). vol. I : Deuxième fascicule, Cartes et Commentaires. Assen (Van Gorcum) ; Atlas Linguarum Europae (1988). vol. I : Troisième fascicule, Cartes et Commentaires. Assen (Van Gorcum) ; Atlas Linguarum Europae (1990). vol. I : Quatrième fascicule, Cartes et Commentaires. Assen (Van Gorcum).
7. Atlas Linguarum Europae (1997). vol. I : Cinquième fascicule, Cartes et Commentaires. Rome (Poligrafico) ; Atlas Linguarum Europae : Perspectives nouvelles en géolinguistique (1997). Rome (Poligrafico).